

N° APPT	TYPE	NIVEAU
A103	T4	R+1

**SURFACE HABITABLE**

Séjour / Cuisine	28,12 m <sup>2</sup>
Suite parentale	16,57 m <sup>2</sup>
Chambre 2	11,03 m <sup>2</sup>
Chambre 3	10,00 m <sup>2</sup>
Dgt	5,07 m <sup>2</sup>
Entrée	3,11 m <sup>2</sup>
SDE	2,49 m <sup>2</sup>
WC	1,83 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL SURFACE HABITABLE</b>	<b>78,22 m<sup>2</sup></b>

NOTA : La surface des placards est incluse dans celle des pièces attenantes

**SURFACE ANNEXE**

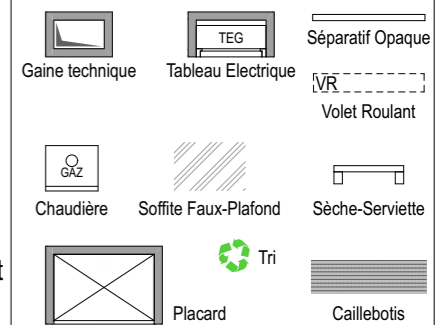
Terrasse	25,14 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL SURFACE ANNEXE</b>	<b>25,14 m<sup>2</sup></b>

**PLAN DE VENTE**

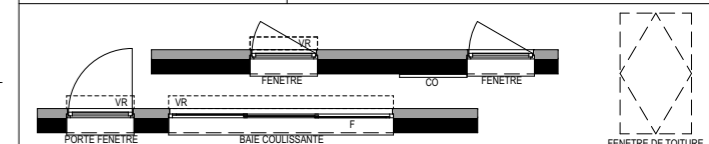
Indice 04

12 avril 2019

- REF : Réfrigérateur
- C : Cuisson
- LL : Lave Linge
- LV : Lave Vaisselle
- SS : Sèche Serviette
- VR : Volet Roulant
- CO : Volet Coulissant
- F : Partie Fixe



Pan de mur libre



NOTA : Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan, en fonction des contraintes techniques rencontrées lors de la réalisation. Les cotes et les surfaces sont données sous réserve des impératifs d'ordre technique, administratif ou de tolérances d'exécution. Les canalisations, barbacanes, descentes EP, retombées, soffites, faux-plafonds, poutres, trappes de visite sur les gaines techniques ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. La hauteur des soffites, faux-plafonds ou poutres est de 2 mètres minimum. Le mobilier meublant n'est pas compris dans le prix de vente.

